



Le 1^{er} octobre 2020

MESSAGE AUX ABONNÉS

**Relativement à la circulaire 2020-004 (03.01.61.04)
portant sur le suivi de l'équilibre budgétaire des établissements publics du réseau de
la santé et des services sociaux - Exécution du budget**

Information concernant la page 100-08 du rapport trimestriel (formulaire AS-617)

Veillez prendre note qu'il y a plusieurs erreurs de report à la page mentionnée, aux lignes 10 et 11. En effet, voici ce qui aurait dû être présenté comme reports et programmé dans l'application :

L.10, C.1	r. ouvert de	AS-471, P.408-00, L.11, C.3	Avec inversion de signe
L.11, C.1	r. ouvert de	AS-471, P.408-00, L.12, C.3	Avec inversion de signe
L.11, C.2	r. ouvert de	AS-617, P.204-00, L.08, C.1	Avec inversion de signe

Il est donc demandé aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux de :

- Pour les trois cellules où le montant sera inexact, inscrire le montant permettant d'arriver au bon total à la ligne 7 Autres (préciser);
- À la page 990, à la note de la ligne 7 de la page 100-08, ajouter deux lignes à la note déjà existante et préciser les montants selon le libellé suivant, tout en vous assurant de bien inscrire les trois colonnes :

Écart pour corriger l'erreur de report de la ligne 10

Écart pour corriger l'erreur de report de la ligne 11

... 2

Information concernant les coûts additionnels COVID-19

Contrairement à ce qui a été mentionné dans la circulaire 2020-004, publiée le 24 juillet 2020, vous devez inclure les coûts COVID-19 dans les prévisions trimestrielles. Cette particularité a été ajoutée au troisième paragraphe de la page 3 de la circulaire. Par conséquent, la mention à la page 4 visant à confirmer que les coûts additionnels liés à la pandémie de la COVID-19 n'ont pas été inclus au rapport trimestriel (formulaire AS-617) a été retirée de la circulaire et de la lettre de déclaration type présentée à l'annexe 3 de la circulaire.

Pour toute question ou toute information concernant ce message aux abonnés, nous vous invitons à communiquer avec la Direction du suivi financier - réseau au 418 266-2284.

La directrice générale adjointe de la gestion
financière et des politiques de financement
réseau,

Original signé par

Guylaine Lajoie, CPA auditrice, CA